

OBJET

**SQUARE LABOURDONNAIS
AMENAGEMENT D'UNE PLACE URBAINE
ET D'UN PARKING SOUTERRAIN.**

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

RAPPEL DU PROJET

Sur le site de l'actuel «Square Labourdonnais», le projet prévoit :

- la construction d'un parc de stationnement d'une capacité de 370 places sur 2 niveaux ;
- l'aménagement d'une place urbaine comprenant une partie minérale avec un pourtour arboré et une partie square au Nord.

Une concertation préalable a été ouverte le 10 septembre et a été clôturée le 26 octobre 2007.

Le dossier au stade Avant Projet Sommaire (APS) a été consulté et a donné lieu à des remarques.

Sept avis ont été formulés :

- 1) Cinq avis sont favorables au projet tout en faisant des critiques constructives portant pour l'essentiel sur :
 - le traitement de la circulation au Barchois et la demande de réaligement du début de la rue de Nice,
 - le souhait d'un maximum de végétalisation pour compenser la disparition du square existant et apporter le maximum d'ombrage à la future place
 - la mise en place de toilettes publiques dans le nouvel ouvrage
 - la mise en place de jeux d'eau
- 2) Deux avis sont clairement défavorables et s'opposent au projet. Ils le considèrent uniquement comme le bétonnage d'un espace vert pour l'automobile.

RAPPORT N° 07/4-29

Les remarques et critiques constructives ont toutes été prises en compte dans l'avancement du projet :

- réalignement du début de la rue de Nice, ce qui augmente de façon significative la partie square recréée ;
- mise en place sur le pourtour de la place des arbres de hautes tiges donnant beaucoup d'ombrage ;
- création de toilettes publiques à l'intérieur de l'ouvrage ;
- réalisation d'un mur d'eau sur le perré à l'angle sud-ouest et d'un plan d'eau au nord.

Les avis favorables au projet étant majoritaires et les remarques ayant été reprises, le bilan de cette concertation est considéré positif.

DEMANDE D'AUTORISATION

Je vous demande en conséquence, d'approuver le bilan de la concertation préalable du projet de réalisation d'un parc de stationnement et d'une place urbaine – Square Labourdonnais.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

OBJET

**SQUARE LABOURDONNAIS
AMENAGEMENT D'UNE PLACE URBAINE
ET D'UN PARKING SOUTERRAIN**

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 07/4-29 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Aménagement du Territoire / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*5 voix contre
(dont 2 votes par procuration)*

↓
*M. Michel TAMAYA, Mme Marie-Monique ORPHE
et Mme Hajasoa PICARD*

*2 abstentions
(dont 1 vote par procuration)*

↓
M. Gilbert GERARD

Pour

↓
Autres élus présents et mandatés

DELIBERATION N° 07/4-29

Approuve le bilan de la concertation préalable du projet de réalisation d'un parc de stationnement et d'une place urbaine - Square Labourdonnais

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le - 7 DEC. 2007

LE DEPUTE-MAIRE



RPV
René-Paul VICTORIA